# Guide d'accueil



# Bienvenue

## dans le secteur d'hospitalisation de l'unité d'hémato-oncologie pédiatrique Charles-Bruneau !

Vous trouverez dans ce guide les informations relatives au séjour de votre enfant dans l'unité d'hémato-oncologie pédiatrique Charles-Bruneau.

Puisque chaque patient est différent, il est malheureusement difficile de prédire à quel moment votre enfant recevra son congé de l'hôpital. C'est à l'équipe médicale de déterminer à quel moment son état de santé le permettra. D'ici là, nous serons à vos côtés et veillerons à ce que votre enfant reçoive des soins de qualité, et ce, dans le meilleur contexte qui soit. D'ailleurs, comme vous pourrez le constater, de nombreuses ressources sont offertes afin de faciliter le séjour de votre enfant ainsi que le vôtre.

COMM_26_819_06

CHU de Québec Université Laval

Unité d'hémato-oncologie pédiatrique Charles-Bruneau



# Les parents, nos alliés no 1!

**En tant que parent, vous aurez à jouer un rôle crucial auprès de votre enfant pendant son hospitalisation. Votre collaboration nous est essentielle. N'hésitez donc pas à signifier à notre équipe tous les éléments qui vous semblent anormaux ou à lui faire part de tout renseignement qui pourrait l'aider à mieux soigner votre enfant.**

**En plus des infirmières que vous côtoierez durant l'hospitalisation de votre enfant, une infirmière ressource a été assignée aux soins de ce dernier. C'est avec plaisir qu'elle répondra à vos questions et qu'elle discutera avec vous de vos préoccupations. N'hésitez pas à la contacter selon les modalités qu'elle vous a transmises.**

## Comme parent, je...

- respecte les règles d'hygiène des mains et j'incite les autres à en faire autant;
- m'assure que mon enfant porte son bracelet d'identification en tout temps;
- veille à ce que les barrières de la couchette de mon enfant soient remontées complètement en permanence, même lorsque je suis à ses côtés.

**Votre présence auprès de votre enfant et votre participation à ses soins est essentielle. Ainsi, nous vous demandons de...**

- donner le bain à votre enfant
- changer les couches de votre enfant
- donner à votre enfant ses repas et/ou ses biberons, le jour, le soir et la nuit
- participer aux soins et aux traitements de votre enfant, quand cela est possible (donner la médication orale, appliquer une crème médicamenteuse, administrer un médicament en aérosol, etc.)
- accompagner votre enfant à ses examens
- participer aux prises de décision avec l'équipe de soins

Merci de laver vos mains en entrant et en sortant de la chambre, de même qu'avant de participer aux soins, d'aider votre enfant à manger et après l'avoir aidé à la salle de bain. Il en va de la protection de tous!

Par ailleurs, le secteur d'hospitalisation de l'unité d'hémato-oncologie pédiatrique Charles-Bruneau s'est doté de règles de fonctionnement afin d'assurer la sécurité de votre enfant et de faciliter le travail des équipes médicales. Merci de respecter ces règles; nous l'apprécions énormément.

Merci d'encadrer votre enfant afin que celui-ci respecte les règles en vigueur dans l'unité. **Nous vous demandons également de n'intervenir qu'auprès de votre enfant**. Les autres enfants qui sont hospitalisés ne sont pas sous votre responsabilité.

# Votre arrivée à l'unité

**Pour accéder à l'unité d'hémato-oncologie pédiatrique Charles-Bruneau, merci d'utiliser l'entrée A-0100, située au rez-de-chaussée près de l'Espace Alphonse-Desjardins, puis de vous présenter au bureau d'accueil. Un membre de notre équipe vous dirigera ensuite au bon endroit.**

## La chambre de votre enfant

Les patients qui séjournent à l'unité ont accès à des chambres individuelles, lesquelles sont dotées d'équipements qui leur sont spécialement dédiés.

Afin de faciliter les soins de votre enfant, la chambre doit être rangée et l'accès à son lit doit être libre en tout temps. Merci de ranger vos effets personnels dans les endroits spécifiquement prévus à cette fin et de replacer le sofa-lit durant la journée. Veuillez noter que l'établissement n'est pas responsable des objets personnels perdus, brisés ou volés.

Par ailleurs, une section de chaque chambre et de chaque salle de bain est réservée aux équipes de soins. Ces espaces permettent de faciliter le travail des équipes lorsque celles-ci dispensent des soins à votre enfant. Merci de respecter ces espaces et de veiller à ce qu'ils soient dégagés en tout temps.



Afin de maintenir nos installations en bon état, des tableaux magnétiques sont installés dans chaque chambre afin que votre enfant puisse y exposer ses dessins ou ses affiches.

L'éducatrice peut aussi lui fournir des crayons afin qu'il puisse dessiner directement sur les tableaux. L'usage de gommette ou de ruban adhésif est toutefois interdit.

Dans le but d'éviter les surcharges électriques et de répondre aux normes en matière de prévention des incendies, l'installation d'appareils électriques (téléviseur, climatiseur, four grille-pain, guirlandes, rallonge, réfrigérateur, etc.) de même que l'utilisation de chandelles sont interdites.



## Psst!

**Chaque chambre est équipée d'une console de jeux vidéo et d'un lecteur Blu-Ray.**

**Il est aussi possible d'emprunter des films et des jeux vidéo à la salle de jeu de l'unité.**

# Votre présence durant la nuit

**Il peut être réconfortant pour votre enfant d'avoir l'un de ses parents à ses côtés durant la nuit. Cependant, il est important de vous accorder des moments de répit afin de reprendre des forces. Au besoin, il vous est aussi possible de vous faire remplacer par une personne âgée de 18 ans ou plus significative pour votre enfant.**

Les chambres sont conçues afin de permettre à un seul parent de dormir au chevet de l'enfant. De la literie vous sera fournie et une tenue adéquate (pyjama décent) est exigée.

Veuillez toutefois noter que l'état de santé de votre enfant requiert une surveillance clinique même la nuit. En effet, le personnel qui s'occupe de votre enfant la nuit doit effectuer plusieurs tournées visuelles. Les soins et surveillances nécessitent un minimum d'éclairage. Merci de ne pas couvrir la fenêtre de la porte ni de fermer complètement les stores afin que nous puissions garder un œil sur votre enfant en tout temps.

Également, les soins requis par votre enfant doivent être dispensés 24 heures sur 24, ce qui pourrait interrompre votre sommeil. Vous nous en voyez désolés. Afin de ne pas entraver ces soins, vous ne pouvez pas dormir dans le même lit que votre enfant, que ce soit dans son lit ou dans le sofa-lit. Il est strictement interdit de rapprocher le sofa-lit du lit de votre enfant.

## Les effets personnels

Il est recommandé de limiter au maximum le nombre des effets personnels que vous apportez à l'unité. Toutefois, il peut être réconfortant pour votre enfant d'apporter, en plus de ses effets personnels, une doudou, un toutou ou des jouets qui lui sont chers. Veuillez noter qu'il est également possible d'emprunter des jouets à la salle de jeu de l'unité.

## Une autre ressource à votre disposition

**Le Manoir Ronald McDonald est situé à quelques pas seulement du Centre mère-enfant Soleil et accueille les familles des enfants hospitalisés.**

**Il est cependant nécessaire de réserver sa place au préalable. Pour ce faire, il est possible de contacter le service de réservation du Manoir tous les jours entre 9 h et 18 h par téléphone au 418 651-1771.**



# Recevoir des visiteurs

**Votre enfant hospitalisé peut être accompagné en tout temps de ses parents ou d'un proche aidant identifié auprès du personnel et âgé de 18 ans et plus. Un maximum de deux visiteurs (excluant les parents) à la fois est autorisé, s'ils ne présentent aucun symptôme. Toutes personnes significatives sont permises au chevet de l'usager.**



**Vous pensez qu'une visite des frères et sœurs pourrait les rassurer ou encore réconforter votre enfant hospitalisé ? C'est possible, mais sous certaines conditions :**

- les frères et sœurs **ne doivent pas présenter de signes ou de symptômes de maladies infectieuses** (fièvre, toux, diarrhée, vomissement, éruption cutanée, etc.). Un questionnaire à cet effet devra être rempli avec une infirmière 24 heures avant la visite prévue;
- les frères et sœurs (maximum de deux) qui ne présentent pas de signes ou de symptômes de maladies infectieuses sont les bienvenus **entre 14 h et 21 h**;
- les frères et sœurs doivent obligatoirement être accompagnés d'un parent **en tout temps**;

**Si l'enfant est en isolement, il se peut que les visites ne soient pas permises. Tout dépend de la raison de l'isolement. Veuillez vous référer au personnel de l'unité.**

Il se peut toutefois que, compte tenu de l'état de santé de votre enfant, les visites soient suspendues temporairement.

Pour toute demande particulière, merci d'en discuter avec l'assistante-infirmière chef.

Par ailleurs, vos proches peuvent vouloir vous témoigner leur soutien en vous offrant des présents. Les fleurs, les plantes et les ballons en latex sont strictement interdits sur l'unité. Ces derniers peuvent occasionner des réactions allergiques et des infections chez votre enfant.

## Attention !

Tout visiteur, y compris un parent, qui présente des signes ou des symptômes de maladies infectieuses (fièvre, toux, diarrhée, vomissement, éruption cutanée, etc.) devrait s'abstenir de se rendre à l'unité afin d'assure la protection des patients qui y sont hospitalisés. Avisez l'équipe pour évaluer la situation. Si la présence du parent ayant des symptômes est requise, un isolement pourrait être instauré et des consignes vous seront données.

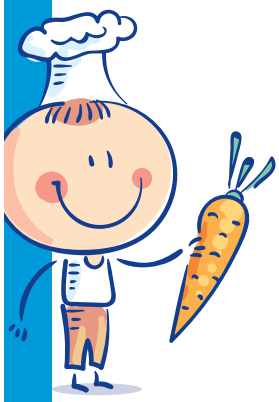
**Le lavage des mains est obligatoire pour tous les visiteurs.**

Les visiteurs ou les frères et sœurs doivent demeurer dans la chambre du patient uniquement (aucun accès aux aires communes).

Nous comptons sur votre collaboration afin de faire respecter cette règle. **Il en va de la sécurité de votre enfant**.

# Des ressources pour faciliter votre séjour

**Pendant l'hospitalisation de votre enfant, vous aurez accès à de nombreuses aires communes. Afin que la fréquentation de ces espaces soit agréable pour tous, merci de porter une attention particulière afin de les garder propres et bien rangés, ainsi que d'éviter le bruit excessif. Nous vous demandons également de respecter l'intimité et la confidentialité des autres familles séjournant à l'unité.**



## Cuisine

Pendant votre séjour, les repas ne sont pas fournis pour les parents ni pour les visiteurs. Pour vous alimenter, quelques options s'offrent à vous. Il est possible de vous procurer des repas et des collations à la cafétéria située au local H-0306, au rez-de-chaussée.

Il est possible, si vous le souhaitez, d'apporter vos propres aliments, à condition que ceux-ci soient rangés et préparés dans la cuisine mise à votre disposition sur l'unité. Conformément aux normes actuelles en matière d'exposition aux résidus de médicaments cytotoxiques, tous les aliments, sans exception, devront être rangés dans la cuisine.



### Attention!

**En raison des allergies alimentaires et des différentes diètes prescrites, il est interdit de donner des aliments aux enfants autres que le vôtre.**

**Il est défendu d'apporter à l'unité des aliments contenant des arachides ou des noix (beurre d'arachides, Nutella, tartinade d'amandes, barres granola non identifiées « sans arachides » ou « sans noix », etc.).**

Des casiers et un réfrigérateur sont mis à votre disposition dans la cuisine de l'unité afin que vous puissiez y conserver vos aliments pendant votre séjour. N'oubliez pas de libérer ces espaces à la fin de celui-ci. Veuillez noter que les fruits et les légumes doivent être rangés dans le réfrigérateur.

Tous les aliments entreposés dans le réfrigérateur doivent être datés et identifiés avec le numéro de la chambre de votre enfant. Les aliments et les contenants rangés dans le réfrigérateur qui ne sont pas identifiés ou datés seront jetés sans préavis.

Enfin, une clé est attribuée pour chaque casier. La clé de votre casier doit être laissée sur le crochet prévu à cette fin dans la chambre de votre enfant à la fin de son séjour.

* **Veuillez noter** que pour des raisons d'hygiène, il est strictement interdit de conserver des aliments dans la chambre.

## Lait maternel

Si vous désirez tirer votre lait ou apporter votre lait, le personnel pourra vous renseigner sur les consignes d'entreposage et d'utilisation du lait maternel.

## Salles de bain

**Afin de protéger votre enfant, la salle de bain de sa chambre lui est strictement réservée. Les parents peuvent toutefois utiliser la toilette de cette salle de bain. Les autres personnes doivent utiliser la salle de bain situé au local A-133.4 ou le bloc sanitaire situé à l'extrémité de l'unité, tout près de l'entrée principale du Centre mère-enfant Soleil.**

**Le bain de la chambre est réservé à l'usage exclusif de votre enfant**, conformément aux normes actuelles en matière d'exposition aux résidus de médicaments cytotoxiques.

**Si vous souhaitez prendre une douche**, il vous sera possible de le faire dans la salle de bain située au local A-0133.4. Des serviettes et des débarbouillettes sont à votre disposition, mais vous devez apporter votre nécessaire de toilette (savon, brosse à dents, dentifrice, sandales, etc.).

Merci de nettoyer la douche et le lavabo après chaque utilisation, puis de disposer des serviettes et des débarbouillettes utilisées à l'endroit prévu à cet effet. Il est à noter que celles-ci, lorsqu'humides, ne doivent en aucun temps être laissées dans la chambre afin d'éviter l'apparition de bactéries.



## Laver vos vêtements

**Il est possible de laver et de faire sécher gratuitement vos vêtements au local A-0133.3. Il est toutefois nécessaire d'apporter vos produits pour la lessive. Merci d'identifier ces produits avec le numéro de chambre de votre enfant, puis de les ranger sur la tablette prévue à cet effet. De plus, nous vous demandons de laisser le couvercle de la laveuse ouvert lorsque celle-ci n'est pas utilisée.**



## Quelques Conseils pour le lavage

**Les articles contaminés par des liquides biologiques (sang, urine, selles, sécrétions, vomissements, etc.) doivent être lavés le plus rapidement possible. En attendant de pouvoir le faire, placez-les dans un sac de plastique bien fermé, à l'écart des autres articles.**

**Prévoyez une brassée distincte pour les vêtements, la literie et les articles personnels en tissu souillés par des liquides biologiques. Ces articles doivent être lavés deux fois.**

**Évitez autant que possible d'agiter la literie qui n'a pas été lavée. Celle-ci peut dégager des particules contaminées à la suite d'une exposition à des médicaments cytotoxiques.**

## Aires communes

**Les patients hospitalisés ainsi que leurs parents ont accès à des aires communes afin de rendre leur séjour plus agréable.**

Par exemple, les enfants pourront aller s'amuser, lorsque leur état le permettra, dans une salle de jeu aménagée pour eux, alors qu'un salon est spécialement réservé aux adolescents. Un salon des familles de même qu'une terrasse sont également mis à votre disposition.

Il est bien entendu interdit de fumer à proximité de la terrasse. Merci de respecter la distance de 9 mètres prévue par la loi.

Si votre enfant est en isolement ou si vous présentez des symptômes infectieux, il se peut que l'accès aux aires communes vous soit restreint, voir même interdit.



**Il est de la responsabilité de chacun de veiller à ce que les aires communes soient agréables à fréquenter.**

**Merci de...**

- respecter l'intimité et la confidentialité des autres familles;
- laisser ces endroits propres et bien rangés;
- limiter le bruit;
- éteindre la lumière en sortant.

## La routine continue...

Pendant son hospitalisation, il est important pour votre enfant que sa routine soit maintenue et que les règlements de la maison continuent d'être appliqués, autant que possible. Autrement, il est difficile de tracer la ligne entre ce qui est permis et ce qui ne l'est pas, tant à la maison qu'à l'hôpital. Par ailleurs, il est possible pour les enfants de 1re année jusqu'au 5e secondaire de compter sur le soutien d'un enseignant afin de poursuivre leur cheminement scolaire. Pour de plus amples informations, renseignez-vous auprès de l'équipe soignante qui pourra vous mettre en contact avec le responsable du programme de scolarisation.



## Stationnement

**L'achat d'un livret de billets de stationnement, de même que les tarifications hebdomadaires ou mensuelles peuvent être des options avantageuses.**

Pour en savoir plus, composez le **418 525-4444**, poste **42146**.

Le Service des stationnements est **ouvert entre 7 et 16 h 30, du lundi au vendredi**.

## Guichet automatique

**Un guichet automatique est situé au rez-de-chaussée du Centre mère-enfant Soleil, au pied de l'escalier de la porte principale.**

## Des ressources pour vous soutenir

**Pendant le séjour de votre enfant à l'unité, différents intervenants viendront se présenter afin de vous offrir leurs services.**

Un **travailleur social** pourra notamment prendre le temps de discuter avec vous de votre situation. N'hésitez pas à le questionner quant aux différents programmes qui sont destinés à vous et à votre enfant.

## Besoin de vous recueillir ?

La chapelle de l'hôpital est située au **local R-1731**. Elle est ouverte en tout temps.

**Psst !**

Chaque patient est unique, et il en va de même de son expérience.

**Attention à l'information disponible sur Internet :** elle n'est pas nécessairement adaptée à la situation de votre enfant.

# Utilisation du cellulaire, Internet, photos, vidéos et médias sociaux

**Il n'y a pas de restrictions sur l'unité quant à l'utilisation des téléphones cellulaires. Toutefois, que ce soit dans les aires communes ou dans les chambres, il est strictement interdit de photographier, de filmer ou d'enregistrer les personnes présentes, qu'il s'agisse de patients, de leur famille ou des membres du personnel, sans avoir obtenu au préalable leur autorisation écrite. Il en va de même pour la diffusion de photos ou de vidéos sur Internet et sur les médias sociaux.**

## Service de connexion internet sans fil

**Le CHU de Québec-Université Laval (CHU) est fier de vous offrir le service de connexion Internet sans fil Wi-Fi gratuitement. Ce service s'inscrit dans notre vision de l'amélioration de l'expérience-patient et d'humanisation des soins.**

Pour profiter du Wi-Fi accessible gratuitement pour tous et sur tous les sites du CHU, sélectionnez le réseau **CHU – Visiteur**.

Le Wi-Fi vous permettra de naviguer sur Internet de façon responsable et sécuritaire dans nos murs. En effet, le réseau offert est totalement indépendant des réseaux utilisés par le personnel de l'hôpital et ne permet d'aucune façon d'avoir accès aux données professionnelles, administratives et confidentielles des patients.

Nous vous demandons de respecter les règles de bienséance de base envers les autres usagers lorsque vous naviguez sur Internet, notamment par l'utilisation d'écouteurs.

Pour de plus amples informations, consultez le :

**www.chudequebec.ca/wi-fi.aspx**



# Départ

Lorsque votre enfant a reçu l'autorisation de quitter l'hôpital et que tous les documents à cet effet vous ont été remis, merci de libérer la chambre dès que possible afin de permettre à un autre enfant d'avoir accès à un lit. **Il est toutefois nécessaire d'aviser votre infirmière avant de partir**, même si vous avez reçu du médecin tous les documents nécessaires.

Veuillez noter que même si votre enfant doit être admis de nouveau dans quelques jours à l'unité, il n'est pas possible de laisser vos effets personnels ou vos aliments sur les lieux entre-temps.